



Procès-Verbal

Commission Départementale des Pratiques Diversifiées

N° 05
28 Juin 2021

Présents : Alain Chapelet, Président
Georges Le Glédic, Gérard Jeanneteau
Assistent : Thomas Régent, Sébastien Cornuault, Françoise Pichon, Sébastien Duret

Considérant les conditions sanitaires exceptionnelles, cette Commission ne s'est pas tenue en présentiel mais les décisions ont été validées par courriel.

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

Par exception et comme prévu aux Règlements des compétitions concernées, le délai d'appel relatif aux matchs de rencontres des coupes et challenges est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée s'il :

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,

1. Coupes Foot5

Le Comité de Direction lors de sa réunion du 21 juin 2021 a indiqué :

« Rappelé qu'il a été acté qu'en raison des circonstances exceptionnelles liées au Covid-19, seules les Coupes Foot5 2020-2021 pouvaient être organisées au cours de la saison 2020-2021, avec des finales le samedi 3 juillet 2021,

- Précise que pourront participer aux matches des finalités de Coupes Foot5, les joueurs(ses) qualifié(e)s pour la saison 2020-2021,
- Rappelle par ailleurs les dispositions de l'article 8 des Coupes Foot5 qui précise que « *Tout joueur(se) devra être licencié(e) pour son club avant le 1er février de la saison en cours (en l'occurrence 2020-2021, saison où la compétition a débuté), et être régulièrement qualifié(e) pour le club qu'il(elle) représente.* ».

- **Résultats du 3ème Tour du 26/06/2021**

- **Coupe U15M**

Equipes	Classement Général
AOS PONTCHATEAU 1	Qualifiée
FC RETZ	Qualifiée
LA MELLINET DE NANTES	Qualifiée
GJ LOIREAUXENCE VAIR 1	Qualifiée
AC ST BREVIN	5
SAINT SEBASTIEN FC	5
GJ GUEMENE DON ET FORET	7
GJ PORNIC STE MARIE 1	7
SAINT AUBIN DE GUERANDE 2	9
GJ LOIREAUXENCE VAIR 2	9
AOS PONTCHATEAU 2	11
ETOILE MOUZILLONNAISE	12
GJ CHAUMES ROUANS VUE	12
GJ ASR MACHECOUL PAULX 1	14
NANTES METALLO SPORT 2	14
SAINT AUBIN DE GUERANDE 1	16
FOOTBALL CLUB BASSE LOIRE	16
FC GRAND LIEU	18
FOOTBALL CLUB DE BRIERE 1	18
GJ ST JULIEN DIVATTE	20
GJ PORNIC STE MARIE 2	20
NANTES METALLO SPORT 1	22
FOOTBALL CLUB DE BRIERE 2	22
GJ ASR MACHECOUL PAULX 2	Forfait
FC LOGNE ET BOULOGNE	Forfait

- **Coupe U15F**

Equipes	Classement Général
SAINT NAZAIRE AF	Qualifiée
PORNIC FOOT	Qualifiée
GF VOLTIGEURS DERVAL	Qualifiée
NANTES METALLO SPORT	Qualifiée
GF PHIL'COUL	5
GF SUD LOIRE	5
FC RETZ	7
AOS PONTCHATEAU	7

➤ **Coupe U18M**

Equipes	Classement Général
AOS PONTCHATEAU 1	Qualifiée
AOS PONTCHATEAU 2	Qualifiée
AC ST BREVIN	Qualifiée
GJ LOIREAUXENCE VAIR 1	Qualifiée
ASR MACHECOUL 1	5
GJ ST JULIEN DIVATTE	5
SAINT AUBIN DE GUERANDE 2	7
GJ LOIREAUXENCE VAIR 2	7
FC RETZ	9
GJ ENT PONTCHATELAINE 1	9
SAINT AUBIN DE GUERANDE 1	11
LA MELLINET DE NANTES	11
ASR MACHECOUL 2	11
FOOTBALL CLUB DE BRIERE	14
FOOTBALL CLUB BASSE LOIRE	14
NANTES METALLO SPORT 2	14
NANTES METALLO SPORT 1	17
ORVAULT RC	17
GJ PORNIC STE MARIE	Forfait
FC OUDON COUFFE	Forfait
CS MONTOIR	Forfait

➤ **Coupe U18F**

Equipes	Classement Général
NANTES METALLO SPORT	Qualifiée
GF VOLTIGEURS DERVAL	Qualifiée
ORVAULT SPORT FOOTBALL	Qualifiée
FOOTBALL CLUB BASSE LOIRE	Qualifiée
GF PHIL'COUL 1	5
GF CANAL ET FORET	5
GF PRESQU'ILE 44 2	7
GF PRESQU'ILE 44 1	8
GF LA GRIGONNAIS PIERRE BLEUE	Forfait
GF SUD LOIRE	Forfait

• **Forfaits**

La Commission constate les forfaits suivants :

U15M :

- GJ ASR MACHECOUL /PAULX 2
- FC LOGNE BOULOGNE

U18M :

- GJ PORNIC SAINTE MARIE
- FC OUDON COUFFÉ
- CS MONTOIR

U18F :

- GF LA GRIGONNAIS PIERRE BLEUE
- GF SUD LOIRE

2. Challenges GOLF FOOT

Les finalités des Challenges Golf Foot avaient été fixées au samedi 3 juillet 2021 (10h-12h) à Saint-Hilaire de Chaléons avec le FC Retz en club support.

Cette action a dû être annulée suite à des retraits de dernière minute et des contraintes techniques sur le site d'accueil.

Le Président,
Alain Chapelet



La Secrétaire de séance,
Françoise Pichon

